



**Patronage de Bapaume : façade latérale ; coupe transversale ; coupe vers la tribune ; façade sur rue ; coupe vers la scène. Daté et signé par le propriétaire et Eugène Bidard, architecte, le 20 mars 1923. (AD Pas-de-Calais, 10R9/72, dossier n°1033).**

Référence du document reproduit :

AD Pas-de-Calais. Série R, 10R9/72, dossier n°1033 : dossier de dommages de guerre de la Société immobilière du Pas-de-Calais pour la construction d'une salle de spectacle - Eglise paroissiale temporaire, actuelle salle paroissiale : devis descriptif, marché, convention d'acompte, plans. Liste des documents figurés utilisés dans la notice : - Patronage de Bapaume : façade latérale ; coupe transversale ; coupe vers la tribune ; façade sur rue ; coupe vers la scène. Daté et signé par le propriétaire et Eugène Bidard, architecte, le 20 mars 1923. - Patronage de Bapaume : plan du rez-de-chaussée ; tribune du 1er étage ; façade au fond du terrain ; plan du sous-sol. Daté et signé par le propriétaire et Eugène Bidard, architecte, le 20 mars 1923.

IVR32\_20216200012NUCA

**Auteur(s) de l'illustration** Pierre Thibaut

**Date de prise de vue** : 2021

**Copyrights** : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Pas-de-Calais - Archives départementales

**Diffusion** : reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

**Apparaît dans le(s) dossier(s) :**

[A62005158] Ancienne église paroissiale provisoire, puis salle paroissiale Jeanne-d'Arc